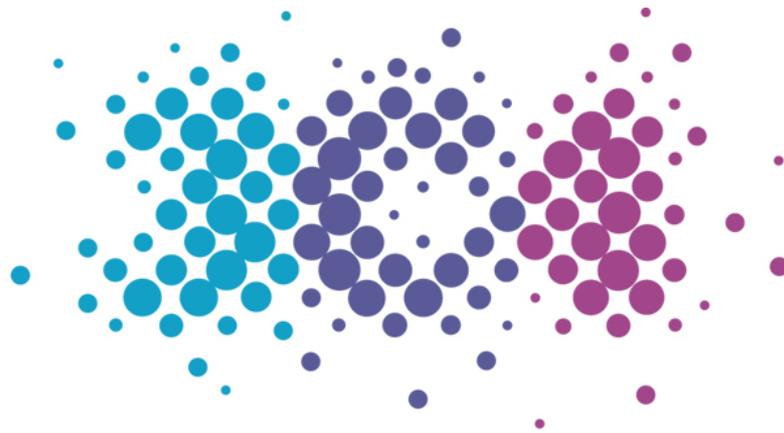




Projet cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional (FEDER)

Project cofinanced by the European Regional
Development Fund (ERDF)



3 C 4 I N C U B A T O R S

OFFRE DE MARCHÉ

Références : [ami/3C4/trad_conference_2014](#)

Commanditaire :

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

OBJET DU MARCHÉ

Traduction et interprétariat pour la conférence du 2 avril 2014 dans le cadre du projet 3C 4 Incubators (Culture, Creative and Clusters for Incubators), co-financé par le Programme européen de coopération transnationale MED Capitalisation. Cette conférence rassemblera des intervenants proposés par différents projets de capitalisation.

1. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

L'A.M.I. a été chef de file du projet Sostenuto soutenu par le Programme européen de coopération transnationale MED de 2009 à 2012. Depuis juillet 2013, l'A.M.I. est partenaire du projet **3C 4 Incubators** (Culture, Creative and Clusters for Incubators) dont le chef de file est la CIMAC (Evora, Portugal), co-financé par le **Programme MED Capitalisation**. 3C 4 Incubators rassemble neuf partenaires : la CIMAC, la Région du Latium, Sviluppo Basilicata spa, Bunker, la Région Est de Suède, la Société locale d'initiatives et d'activités de Malaga S.A, l'Université de Valencia, Aster s.cons.pa et l'A.M.I., issus de 4 projets différents (ICE, Creative Growth, 2InsClusters et Sostenuto).

L'approche principale de ces projets était de contribuer au développement du secteur culturel et créatif, à travers une plus grande prise en compte du potentiel et du poids de ce secteur au niveau économique et également comme un facteur d'innovation sociale et de développement territorial.

Ces projets ont créé et rassemblé un ensemble d'outils importants, de méthodologies cartographiant les territoires et les opportunités tout comme les lignes directrices des futures politiques, ce que 3C 4 Incubators aimerait intégrer, disséminer et améliorer.

3C 4 Incubators entend contribuer à la promotion du secteur culturel et créatif comme un facteur de développement territorial et d'innovation économique et sociale, de soutenir les initiatives culturelles et créatives et les Incubateurs Culturels à travers des approches de réseau et de promouvoir l'intégration des résultats et expériences, contribuant à l'élaboration des politiques et décisions européennes.

La deuxième phase importante du projet 3C 4 Incubators se déroulera à Marseille, du 1^{er} au 5 avril 2014. La conférence du 2 avril 2014 qui fait l'objet de cet appel d'offres est l'une des activités prévues dans ce projet. A ce jour, l'agenda de la Conférence n'est pas encore définitif mais il comprendra une réflexion générale sur les spécialisations intelligentes dans le secteur culturel et créatif (Smart specialization in the cultural and creative sectors) et une présentation de différents projets ou études de cas. Des échanges avec la salle pourront avoir lieu.

2. QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

Les qualifications requises du prestataire sont les suivantes :

- Être en capacité de proposer des interprètes (français / anglais & anglais / français) spécialisés dans les domaines culturel, économique et social et les politiques de développement territorial - européennes
- Respecter les règles de la profession et le droit du travail
- Respecter les délais impartis.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OFFRE

3.1 Interprétariat simultané

- 2 interprètes spécialisés
- Langues : français / anglais et anglais / français
- Dates :
 - Mercredi 2 avril 2014 de 10h00 à 13h00 : 1 séance plénière
 - Mercredi 2 avril 2014 de 14h30 à 17h00 : 1 séance plénière*Horaires susceptibles d'ajustements.*
- Lieu : Salles des Séances - CCIMP – Chambre de Commerce et d'industrie de Marseille, Palais de la Bourse, 9 la Canebière, 13001 Marseille. Capacité : 85 personnes.
Sur demande expresse du prestataire, il est possible de visiter le lieu des conférences.

3.2 Fourniture de matériel technique

- Cabines de traduction.
- 70 à 85 casques.
- La salle est équipée d'un système son.
- Le système devra être autonome et fourni en ordre de marche

4. CRITERES ET METHODE DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, l'A.M.I. utilisera une Grille d'analyse des candidatures.

4.1. Respect du prix du marché

- Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché.
- Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et l'A.M.I. sera réputé fixe et forfaitaire.
- Le prix est censé comprendre : les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement.

4.2. Mode de contractualisation

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

- Fourniture d'un devis/tableau des services par le prestataire
- Élaboration d'un contrat de prestation de services entre l'A.M.I. et le prestataire, règlement sur présentation de factures par le prestataire, en concordance avec les éléments du devis.

6. DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDIDATURES

6.1. Dépôt du dossier de candidature

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier (format PDF) comportant les éléments suivants :

- Une présentation succincte du prestataire (expériences pertinentes en rapport avec la mission).
- Le Tableau des Services dûment complété, signé et tamponné.
- Le CV des principaux experts (interprètes ou traducteur)
- Tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer, au regard des critères de sélection.

Le dossier est à déposer, en format .pdf, aux adresses e-mail suivantes communication@amicentre.biz et nv@amicentre.biz, à l'attention de :

Appel d'offre «traduction et interprétariat Projet 3C 4 Incubators 2014»

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

Friche la Belle de Mai

41 rue Jobin – 13003 Marseille

Tel : 04 95 04 95 50

Fax : 04 95 04 95 55

Tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné.

6.2. Date limite de dépôt de la candidature

Vendredi 14 mars 2014 à minuit.

Toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée.

6.3. Examen des candidatures

La semaine du 17 au 21 mars, l'A.M.I. procédera à l'examen des candidatures.

6.4. Information aux candidats

l'A.M.I. préviendra par e-mail, le prestataire retenu pour l'obtention du présent marché, elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non retenus.

7. ANNEXES AU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Annexe 1 : Tableau des services

Le Tableau des Services comporte les principaux services demandés par l'A.M.I. et indique la décomposition du prix global et forfaitaire.

Ce document dûment complété et signé par le soumissionnaire est à joindre au dossier de candidature.